

Compte-rendu Réunion conseil municipal du 22 mai 2015

Membres excusés : Maryline BUSI, Tatiana SAUVAGE, Cathy DARNAND

Remarques : Les compte-rendu de séances ne feront plus l'objet de lecture en début de réunion mais seront envoyés par mail aux membres pour remarques éventuelles et approuvés lors de la prochaine séance.

DOSSIER PLU

Le maire donne compte-rendu de la réunion de travail du 30 avril. La réunion avec les personnalités aura lieu le 29 juin à 14 H 30, suivie d'une réunion publique salle des fêtes à 18 H 30.

La publicité de la réunion publique sera faite dans les journaux locaux, au panneau lumineux et par distribution d'un tract d'information dans les boîtes aux lettres.

La réunion du conseil municipal pour arrêt du projet PLU aura lieu début juillet.

TRAVAUX GARDERIE PERISCOLAIRE

M. Villemaire :

- informe l'assemblée qu'après avis du trésorier, les travaux ne sont pas soumis à appel d'offres, une consultation directe sera faite auprès des entreprises, les travaux de soubassement de la salle multi activités seront inclus à cette consultation

- présente et commente le plan d'aménagement de la garderie et les principales modifications apportées :

- L'ossature de l'ensemble vitré de l'accueil sera réalisée en bois (délai de construction moins important)
- Pas de pose de serrure électrique sur la porte d'entrée
- Pose de sol souple dans l'accueil et petite salle
- Suppression de la porte accueil/grande salle
-

Les membres demandent les modifications suivantes :

- Prévoir un meuble supplémentaire dans la petite salle
- Demander la définition de VF sur mur
-

Aurélié GAMBÉY propose à l'assemblée un projet d'aménagement d'un coin lecture et divers achats pour la somme de 1299 € HT, il est décidé d'attendre la consultation des entreprises pour finaliser le projet.

RADARS PEDAGOGIQUES

M. VILLEMAIRE :

- informe que cinq entreprises ont été consultées pour l'achat d'un radar pédagogique : Proximark, Data Collect, Icare, Girod, Elan Cité et donne compte-rendu des différents devis proposés

- souligne que l'entreprise Icare présente le devis le plus avantageux (prix, performances, entretien, maintenance, sérieux de l'entreprise, etc..)

Après délibération, les membres :

- décident de retenir l'entreprise Icare, l'installation sur secteur permanent pourra être réalisée par les employés communaux
- autorisent le Maire à passer commande
- décident de demander l'octroi d'une subvention au titre du produit des amendes de police et donnent délégation au maire pour cette démarche

Parenthèse dans la discussion : Un conseiller municipal informe que les véhicules circulant dans le sens Cuiseaux/Varenes ont tendance à couper le virage vers l'intersection de Frontenaud

QUESTIONS DIVERSES

- Devis réparation horloge église : 1503.60 € TTC. Michel FAVRE indique que la nacelle pourrait être demandée à l'entreprise MANSIAT. Il est décidé de faire chiffrer distinctement la partie main d'œuvre « alpiniste » et main d'œuvre comptée pour les travaux.
- Devis regroupement compteurs électricité du bloc Salle des Fêtes/Ecoles : les membres prennent connaissance des différents devis et décident de confier les travaux à l'entreprise Piérault qui présente le devis le plus avantageux soit 1394.00 € HT. Les travaux seront réalisés début juillet, possibilité éventuelle d'y ajouter un sous-compteur. La résiliation des trois compteurs concernés par ce regroupement sera demandée après mise en service.
- Chauffage salle des fêtes : suite au passage de l'entreprise, M. Villemaire informe l'assemblée que le fonctionnement semble normal, la mauvaise isolation du plafond et une mauvaise utilisation du matériel semblent être à l'origine de l'excès de consommation énergétique. Un devis pour une télécommande sera demandé.
Une dégradation du boîtier EDF extérieur est constatée, il convient de faire placer une bande de sécurité par les employés
- Etude renégociation des emprunts : suite à demande auprès du Crédit Agricole et des pénalités appliquées, une procédure de renégociation n'est pas intéressante.
- Sinistre de la salle des fêtes : Groupama a procédé au remboursement du sinistre, seule la franchise reste à verser. Les travaux de réparation peuvent être commandés.
- Affouages : Michel FAVRE indique que le cubage a été effectué pour partie, le restant sera réalisé début juillet. Une nouvelle campagne d'affouages aura lieu en fin d'année.
- Vidéoprojecteur : les membres examinent les différents matériels proposés sur catalogues, décident de passer commande d'un matériel au prix de 349.00 € HT
- Attribution de subvention : 50 € aux bouilleurs de cru.
- Demande de subvention de l'association Les Chemins de Grégoire : une demande d'information sur projet sera faite avant attribution de subvention
- SNCF : les membres décident de ne pas donner suite à la proposition de vente de la SNCF.

COMPTE-RENDU et RAPPORTS DES COMMISSIONS

Assainissement

- M. Villemaire donne lecture du courrier des services préfectoraux indiquant la conformité des installations et du fonctionnement

- Michel FAVRE
 - o informe de la vérification du système d'assainissement : bilan 24 H effectué,
 - o apporte les différentes remarques de la technicienne : déversoir d'orage à modifier, création d'un regard pour déviation des eaux sur une lagune, voir si la vérification du fonctionnel des pompes n'est pas en redondance avec 01 Pompages.
 - o fait remarquer que les systèmes sont particulièrement bien entretenus par les employés

PEDT

- Aurélie GAMBÉY informe que le document est finalisé et a été transmis à l'IEN et à la DCCS, les réunions de mise en place des activités continuent dans chaque commune.
Le maire remercie les personnes qui ont travaillé à l'élaboration du projet

CUISEAUX INTERCOM'

- Monsieur Villemaire informe d'une réunion de présentation du projet politique aux conseillers communautaires et membres des différentes commissions le 11 juin à Frontenaud

- PLUI : la loi Alur rend obligation en 2017 aux intercommunalités de la prise de compétence pour la conduite de plan local d'urbanisme

- Carte scolaire : un courrier argumenté et signé de l'ensemble des communes sera adressé à M. BEN en réponse à sa proposition de création de RPI élargis

- Assainissement : en 2017, la compétence reviendra obligatoire à l'intercommunalité

- Contes givrés : ils auront lieu en octobre, les communes de Joudes, Condal et Flacey sont concernées par les spectacles

- PEDT : l'animateur sportif sera mis à disposition des communes pour les NAP, son temps de travail sera diminuer sur différentes interventions telles que l'ADOCC, etc...

D'autre part, les membres :

- se répartissent la représentation de la commune aux différentes invitations
- prennent connaissance de deux naissances sur la commune et d'une inhumation au cimetière.

La prochaine réunion aura lieu dès que possible, suivant dépôt des devis par ATELIER 71.

Le 26 mai 2015

Jean-Luc VILLEMAIRE

